



Angers, jeudi 21 octobre 2021

## Les futurs aménagements du lac dévoilés

**Les orientations du schéma directeur du parc du Lac de Maine ont été dévoilées ce jeudi 21 octobre 2021 par Christophe BÉCHU, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole à la Pyramide du Lac de Maine, en présence de Hélène CRUYPENINCK, adjointe à l'environnement et à la Nature en ville, de Sophie LEBEAUPIN, adjointe au quartier Lac de Maine, et de Charles DIERS, adjoint aux sports. Le site du Lac a vocation à conforter sa destination Parc urbain nature en plein centre d'Angers.**

Initiée en septembre 2019, la réflexion sur la requalification du Parc du Lac de Maine a permis de dégager 3 axes :

- renaturer et développer la biodiversité du site ;
- valoriser et rénover les bâtiments actuels ;
- redéfinir les mobilités ainsi que la connexion aux quartiers limitrophes.

Une large concertation impliquant les acteurs nautiques, les habitants et les usagers, a permis de valider les différents axes de l'étude. Celle-ci a été menée par le cabinet d'architecte-urbaniste forma6 en lien avec Phytolab (paysagiste), Scopic (concertation) et parcours conseil (programmation expertise économique et juridique).

*« Le site du Lac de Maine, véritable poumon vert, doit retrouver toute sa place dans la dynamique urbaine de la Ville. Il conjugue de véritables atouts »* explique Christophe BÉCHU, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole. *« L'étude lancée il y a 2 ans, impliquant les différents acteurs et usagers du site a permis de définir les nouvelles orientations afin de requalifier ce lieu emblématique. Il est temps de redonner au lac et au parc une attractivité et un rayonnement afin qu'il devienne le Parc urbain nature de la métropole ! »*.

### 15 M€ d'investissements

Les aménagements envisagés, répartis sur 7 zones du site, vont permettre de donner une nouvelle identité au Parc du Lac de Maine avec pour ambition de conjuguer des usages sportifs et de loisirs. Le coût estimatif des travaux s'élève à 15 M€ TTC.

- Renaturation de plus de 6 hectares

Certains secteurs vont bénéficier d'une campagne de plantations de boisement, notamment le secteur nord-est le long de la RD 523 qui prévoit aussi de valoriser la végétation existante. D'autres espaces vont être renaturés comme le secteur nord. Dans la zone du camping, de nouvelles plantations vont s'ajouter aux anciennes afin de densifier la végétation. Des fenêtres sur le lac et des plateformes / belvédères d'observation ainsi que des pontons vont être créés sur le chemin de halage. L'objectif étant de contribuer au renforcement végétal et écologique de ce vaste espace de 220 hectares, situé à proximité du centre d'Angers.

Au total, 60 000 m<sup>2</sup> de nouveaux boisements vont amplifier la biodiversité et la qualité paysagère du site.

- **La Pyramide comme lieu d'accueil et d'informations**

L'autre priorité du schéma directeur concerne le réaménagement de la Pyramide. La rénovation du bâtiment édifié à la fin des années 70 qui ne répond plus aux normes actuelles va permettre de redessiner entièrement l'espace et de doter ce lieu de nouvelles fonctionnalités. La Pyramide a vocation à devenir un accueil centralisé qui exposera l'ensemble de l'offre du parc (loisirs terrestres et nautiques, sensibilisation à l'environnement, hébergement) et orientera les publics. Outre cette fonction essentielle, la Pyramide disposera d'un bar-restaurant avec une terrasse panoramique, de salles de réunions ainsi que d'un belvédère accessible au public à son sommet.

- **Redéfinition des mobilités au sein du parc**

Peu visible et enclavé, l'un des enjeux est de redéfinir la connexion du site aux quartiers avoisinants par l'identification d'entrées visibles et la régulation de l'accès automobile limité aux seuls parkings installés en périphérie du parc. Cette nouvelle disposition permettra de définir de nouveaux tracés, que ce soient les cheminements ou les voies réservées aux vélos. La création d'une liaison dédiée aux cyclistes, d'une longueur de 3,4 kilomètres est d'ailleurs prévue. Elle sera intégrée à la Loire à vélo et traversera le site du sud au nord. Ces aménagements permettront d'apporter une plus grande cohérence, tant au niveau des circulations douces que des entrées et des aires de parking.

Cette redéfinition du site du Lac de Maine permettra de conjuguer et de satisfaire les différents usagers du parc, qu'ils soient sportifs ou promeneurs et de relier entre eux les différents bâtiments-clés disséminés sur le parc.

## Zone de loisirs depuis 1971

Depuis près de 50 ans, les anciennes prairies d'Alloyau accueillent un parc doté d'un plan d'eau en cœur de ville. La zone de loisirs d'une superficie de 326 hectares (dont un plan d'eau de 110 hectares) s'inspire du modèle hollandais où les jeux et les activités variées sont ouverts à tous. Ainsi, le 7 août 1969 débute le chantier d'extraction. 3,5 millions de m<sup>3</sup> de graves sont extraites pendant 10 ans. En 1971, le parc de loisirs ouvre au public. Deux ans plus tard, le centre d'initiation à la voile et au canoë-kayak est créé. Les équipements publics se succèdent avec l'ouverture du centre d'accueil et d'hébergement en 1975 (devenu Éthic Étapes Lac de Maine en 2006) et la Pyramide du centre nautique en 1978. Cette même année, lors de la journée portes ouvertes du 18 juin, plus de 5 000 Angevins découvrent ce havre vert offrant des activités sportives, culturelles et de détente. La plage de baignade est accessible dès 1980. Le camping, quant à lui, est opérationnel à partir de 1982.